Rapport d'activité 2020

Centre opérationnel – Le Parc du Lyonnais – 392 rue des Mercières – F – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE
Tel. +33 (0)4 78 55 64 39 - www.freref.eu - freref@freref.eu

« L'Apprendre tout au long de la vie » rompt avec la conception traditionnelle des institutions éducatives. En leur centre, on ne met plus l'enseignant et l'enseignement. Désormais c'est l'apprenant qui en est l'acteur central. Parallèlement, « Apprendre tout au long de la vie » dépasse les concepts de formation initiale et continue. Il n'y a plus une phase d'éducation destinée à la constitution d'un bagage initial, puis une phase formation permettant aux adultes de l'entretenir et de l'améliorer. La vie devient une séquence ininterrompue d'apprentissages et de formations plus ou moins formellement organisés, chacune préparant de nouvelles phases, les rendant possibles, voire nécessaires ».

Jean-Marie ALBERTINI

Table des Matières

Table des matières

Le mot de la présidente 4
Les Membres, partenaires et associés du FREREF en 2020 5
Présentation générale du FREREF 6
Les collaborations et partenariats 7
Echanges avec les instances européennes 7
Collaborations et échanges avec les réseaux européens 7
Collaboration et échanges avec les acteurs du territoire 9
En mémoire de Walo Hutmacher 12
Les événements FREREF de l'année 15
Conférence finale Reframe 15
Conférence finale Keymob 15
Conférence finale Upper 15
Les Thématiques des projets Européens 16
Institutions du FREREF 25
Du conseil à l'Assemblée Scientifique 25
La Task Force -policy relations 26
Annexes 27
Vers une université européenne des Régions (EUNIREG) 27
Lettre de présentation du FREREF à la métropole de Lyon 31
EIP Lab memorandum of Understanding 33
EIP Lab statutes 33

Le mot de la présidente

L'année 2020 a été pour le FREREF comme pour l'ensemble des acteurs européens une année exceptionnelle qui a remis en cause les relations entre les structures et entre les individus... De nouvelles pratiques se sont révélées et en particulier le télé travail qui, si il a la vertu de la distanciation bouscule profondément les relations humaines.
Dans ce contexte, le FREREF s'est adapté pour poursuivre les projets européens en cours et imaginer de nouveaux projets avec ses partenaires européens, portant sur les thématiques de :

« L'apprendre ensemble » qui inclut les de projets sur l'apprendre à apprendre ou la réflexion sur les tiers lieux, les liens école-entreprise ou encore sur les opportunités de Peer Learning régional avec l'initiative EUNIREG ;

« Trouver un chemin vers l'emploi » qui comprend la coopération des acteurs de l'accompagnement des jeunes à l'emploi et l'apprendre tout au long de la vie ;

« Se connaître via la mobilité » qui inclut les échanges de pratique et les mobilités de jeunes en formation professionnelle ;

« Vivre ensemble en paix » qui comprend des initiatives pour développer les compétences civiques et l'éducation à la paix : L'année 2020 a été marquée par la création de l'association internationale Education Inspiring Peace Laboratory (EIP Lab) dont le FREREF est membre fondateur, basé à l'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo ; dans le monde que nous vivons, soumis aux bouleversements environnementaux et leurs conséquences sur les déplacements de populations, il est nécessaire que l'Europe soit un acteur de premier rang dans le respect des droits humains et de l'intégration.

En novembre 2020, le Freref a également eu la tristesse d'apprendre la disparition de Walo Hutmacher qui avait présidé l'association de 1997 à 2008, je souhaite avoir une pensée pour cet homme qui a accompagné et encouragé le développement de notre association.

Aujourd'hui comme hier et encore plus demain, le FREREF contribuera à l'outillage des acteurs de la formation et de l'emploi mais aussi des Régions Européennes ; la tâche est difficile mais passionnante.

Christiane Demontès
Présidente

Les Membres, partenaires et associés du FREREF en 2020

Présentation générale du FREREF

Le Forum des Régions Européennes pour la Recherche, l'Education et la Formation (FREREF) a été créé en 1991 à l'initiative de la Catalogne, la Lombardie et Rhône-Alpes immédiatement rejointes par le Bade-Wurtemberg, la Communauté Française de Wallonie-Bruxelles, le Canton de Genève, le Luxembourg, la Région des Baléares. Présidé par Christiane DEMONTES, le FREREF compte des Régions et institutions membres et de nombreux partenaires et associés.

Le FREREF : pour une « mise en pratique et en politique » du LLL au niveau régional

Les buts du FREREF sont:

- Promouvoir et soutenir le développement réel et concret du *Lifelong Learning* en Europe, par la coopération interterritoriale fondée sur l'échange de pratiques.

- Contribuer au développement et à l'harmonisation des politiques territoriales en matière de *Lifelong Learning*, d'insertion dans l'emploi, d'inclusion, d'égalité, dans un contexte qui évolue.

- Promouvoir la dimension territoriale des alliances éducatives et pour l'emploi.

- Favoriser la réflexion et la prise de position des Régions sur les grands sujets européens de l'Apprendre tout au long de la vie.

Les moyens utilisés pour la poursuite de ces objectifs sont :

- Organiser chaque année un évènement : le Freref Day depuis 2017, qui prend la relève des Universités Européennes des Régions et des Territoires pour l'Apprendre tout au long de la vie organisées jusqu'en 2016. Le FREREF Day 2019 a marqué le lancement de cycles de « *peer learning régional* » permettant d'échanger autour des thématiques des politiques territoriales et européennes.

- Conduire et participer à des projets européens dans le domaine de l'Apprendre tout au long de la vie, et adresser les recommandations qui en sont issues aux décideurs, chercheurs et praticiens.

- Répondre à des sollicitations spécifiques de nos partenaires tels que l'Agence Erasmus France pour le rapprochement entre Ecole et Entreprise en Rhône-Alpes ou l'Assemblée des Régions d'Europe sur la mise en œuvre des programmes structurels de l'Union Européenne dans le domaine du *Lifelong Learning*.

- Prendre des initiatives sur des thématiques précises telles que le raccrochage éducatif ou l'éducation à la paix et à la citoyenneté.

Le travail au sein du FREREF repose sur un triptyque, chercheur·se·s – praticien·ne·s – décideur·se·s, dans une logique action-recherche qui garantit la qualité et le caractère scientifique du travail de réflexion et la pertinence et l'efficience des recommandations et propositions d'actions à mettre en œuvre. Autant d'éléments qui permettent par ailleurs à une Région d'être valorisée et reconnue en Europe comme une Région proactive dans la mise en pratique et en politique du LLL.

Les collaborations et partenariats

Echanges avec les instances européennes

Comité européen des Régions (CoR)

CESE (Conseil Economique et Social Européen)
En début d'année 2020, une délégation du FREREF a été reçue par Isabel Caño Aguilar, Vice-Présidente du CESE. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les travaux menés par le Freref à travers ses différents projets européens et de solliciter le soutien et la contribution du CESE pour l'initiative de *peer learning* territorial. Il a été souligné la convergence des points de vue sur les questions des rôles des territoires et des partenaires sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation. Les questions d'employabilité et de mobilités des jeunes apprentis ont également été abordées, l'occasion de rappeler les avancées des projets NetMe-In ou Keymob.

CES (Confédération Européenne des Syndicats)
Le FREREF a échangé avec des membres de la Confédération européenne des syndicats durant l'année 2019. Une délégation du FREREF a rencontré Claude Denagtergal, conseillère à la Confédération Européenne des Syndicats en janvier 2020. Cette réunion a permis d'obtenir le soutien et l'apport de l'expertise de la CES pour l'initiative de *peer learning* territorial sur les sujets de dialogue social, d'emploi en particulier dans la dimension du développement durable.

Liens avec le Parlement Européen
Le FREREF a participé à plusieurs événements au Parlement Européen en présence d'eurodéputé·e·s membres du LLL Interest Group dirigée par LLLP. L'eurodéputée Sylvie Guillaume a participé à l'événement FREREF de la LLL Week 2020 sur l'inclusion des enfants migrants dans les systèmes éducatifs européens et à évoquer son intérêt pour les initiatives de tutorat.

Liens avec la Commission Européenne

Nouvelle Commission 2020 : Les activités du FREREF dépendent à la fois des commissions « Promotion de notre mode de vie européen » (Margaritis Schinas Vice-président) et « Innovation, recherche, culture, éducation et jeunesse » (Mariya Gabriel).

Collaborations et échanges avec les réseaux européens

LLLP – The European Civil Society Platform on Lifelong Learning
Le FREREF est partenaire et membre associé du Réseau LLLP (ex EUCIS-LLL) depuis de nombreuses années. Cette collaboration s'est matérialisée récemment dans le projet LLL-Hub, piloté par EUCIS-LLL, et où le FREREF a assuré la partie méthodologie et l'évaluation (interne et externe). Le FREREF est partenaire de LLP dans le projet COMORELP (2020-2023).

LLLP est un réseau qui rassemble 39 organisations actives dans le champ de l'éducation et de la formation, appartenant à tous les Etats membres de l'UE et au-delà. Actuellement, ces réseaux représentent de très nombreuses institutions et associations (écoles, universités, éducation des adultes, organisations de jeunes et d'étudiants, parents, professionnels, etc.) qui couvrent les domaines de l'apprentissage formel, non-formel et informel.

Le FREREF participe régulièrement aux manifestations de LLLP (conférence annuelle, LLL Week, groupe de travail sur la validation des acquis de l'apprentissage non-formel, etc.). Le FREREF a participé à la LLL Week 2020 en proposant un policy debate sur le thème de l'inclusion des enfant migrants dans les systèmes scolaires européens, en lien avec le projet CHILD-UP (plus de détails dans la partie événements FREREF de l'année).

Education Inspiring Peace Laboratory (EIP Lab)

Le projet UPPER, en lien avec d'autres initiatives de recherche et d'activités de formation dans d'autres parties du monde, a proposé de créer un laboratoire « EIP Lab » dont l'ambition est de devenir une référence internationale pour les décideur·se·s, les éducateur·ice·s et les chercheur·se·s sur ces dimensions cruciales. Le laboratoire vise à mener des recherches, à former des enseignant·e·s, à analyser et à soutenir les politiques éducatives et culturelles à différents niveaux institutionnels. Il vise également à communiquer les valeurs, les principes et les résultats de leurs travaux, en mettant à disposition des instruments méthodologiques et des orientations pour les écoles et les institutions culturelles, et à établir des liens avec des initiatives similaires dans le monde entier.
Le Laboratoire encouragera l'utilisation des résultats de la recherche pour communiquer l'orientation des politiques publiques et guider les activités éducatives, en communiquant les pratiques et les innovations internationales les plus efficaces.

Les statuts de l'association en tant qu'entité internationale à but non lucratif sont fixés mais pas encore déposés en raison de la crise sanitaire. Les organisations fondatrices ont signé un mémorandum of understanding en attendant de pouvoir déposer les statuts de l'association en étant présentes (statuts déposés en 2021).

l'IIHL conduit le projet « Citized », dont le FREREF est partenaires, qui concentrera l'activité du EIP Lab à ses débuts. Un autre projet « Peace Games » a été déposé fin 2020 et est développé au sein du EIP Lab.

ESHA (European School Heads Association)

ESHA est une association réunissant les directeur·ice·s d'établissements européens. Les membres d'ESHA sont des organisations nationales de chef·fe·s d'établissements de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel. ESHA est une communauté internationale dans laquelle les expériences et les différents points de vue sont échangés entre les membres pour faire émerger de nouvelles idées. ESHA connecte également le personnel de direction des écoles avec la communauté de la recherche et les dirigeant·e·s politique dans le but d'améliorer l'éducation.
ESHA est partenaire du FREREF dans le projet CHILD-UP.

EarlAll (European Association of regional and local authorities for lifelong lifelong learning)

Le FREREF a poursuivi sa collaboration avec le réseau EarlAll. Après la prise de position commune sur la mobilité des apprentis publiée en 2016, les deux réseaux sont partenaires dans un projet sur la mobilité des apprentis porté par la Chambre de Commerce de Barcelone. Ce projet KeyMob a été retenu par la Commission en 2018 et vise à promouvoir les compétences transversales développées par les jeunes lors d'une mobilité internationale. Cependant après la fin du projet Keymob (prévu pour août 2020 ou décembre 2020 si la prolongation de 4 mois est accordée) il n'y aura plus de cadre de collaboration formel avec Earlall.

EPALE (Electronic Platform for Adult Learning in Europe)

EPALE est une communauté européenne ouverte et polyglotte de professionnels de la formation des adultes, notamment des éducateurs et des formateurs d'adultes, du personnel d'orientation et de soutien, des chercheurs et des universitaires, ainsi que des décideurs. Financé par le programme Erasmus+, EPALE s'inscrit dans la stratégie de l'Union européenne visant à promouvoir des possibilités de formation plus nombreuses et de meilleure qualité pour tous les adultes
Cette année, Roseline Le Squère, présidente du Conseil Scientifique du FREREF a participé à la conférence finale de D'Ahoy en tant qu'experte thématique du réseau EPALE.

EFIL (European Federation for Intercultural Learning)

EFIL est une organisation membre de LLLP, qui agit pour la paix et la justice dans le monde en promouvant la compréhension interculturelle et la tolérance au sein des pays européens et pays tiers, auprès d'organisations et de citoyen·ne·s. EFIL est un partenaire compétent dans le champ de l'éducation et a une expertise dans l'apprentissage interculturel et l'éducation globale, et prend le relai des programmes AFS (American Field Service), en aidant les organisations membres à agir dans un environnement européen.

Liliane Esnault a été nommée dans un comité d'expert·e·s piloté par EFIL pour la reconnaissance des apprentissages acquis lors de mobilités à l'étranger au sein de l'enseignement secondaire. Par ailleurs le FREREF a été interviewé par EFIL dans le cadre du projet « Global Competence in Teacher Education » (https://www.globalcompetence4educators.org/) à propos des réalisations du projet Upper.

RICDM (Réseau International des Cités des Métiers)

Le réseau international des Cités des métiers qui a accueilli l'Assemblée Générale du FREREF en 2017, a été impliqué dans le projet NetMe-in, achevé en 2018. La collaboration avec ce réseau se poursuit par l'intervention régulière de leurs représentants lors d'événement du FREREF et par le soutien croisé des initiatives et projets portés par nos structures respectives. Le RICDM est partenaire associé du projet PLACES-3T sur les tiers-lieux.

Observatoire des Impacts d'Erasmus

Le site www.staterasmus.fr fournit un éclairage précis sur les impacts du programme sur le territoire français et ses régions. Ces documents sont disponibles sur le site collaboratif de l'observatoire http://reseaux.agence-erasmus.fr/

Collaboration et échanges avec les acteurs du territoire

Métropole de Lyon

La métropole de Lyon, nouvellement élue en 2020 a été sollicitée pour participer aux candidatures de projets en lien avec notamment avec l'intégration des migrants. La temporalité ne s'y prêtant pas, la collaboration a été repoussée mais la volonté d'échange a été confirmée. Par ailleurs, la métropole de Lyon accompagne le projet de tiers-lieu Manu'Village, auquel participe la Freref.

IIHL (Institut de droit humanitaire de Sanremo)

L'IIHL est une organisation humanitaire indépendante à but non lucratif fondée en 1970. Son siège est situé à la Villa Ormond à Sanremo (Italie). Son objectif principal est la promotion du droit humanitaire international des droits humains, du droit des réfugiés et migrants et des thématiques

liées en proposant des formations spécifiques (cours, workshops etc.), des conférences internationales et des séminaires. Grâce à son expertise, l'institut a gagné une réputation internationale comme centre d'excellence dans les domaines de la formation, de la recherche et de la communication sur les thématiques du droit humanitaire. L'institut travaille en étroite collaboration avec les organisations internationales dédiées à la cause humanitaire, comme la Croix Rouge, le UNHCR, et la International Organization for Migration (IOM), et a des relations opérationnelles avec l'UNESCO, l'OTAN et l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), ainsi qu'un statut d'organisme consultatif pour l'ECOSOC (Conseil économique et Social de l'ONU) et statut participatif pour le Conseil de l'Europe.

L'IIHL collabore avec le FREREF sur plusieurs projets : Upper et CHILD-UP, et fait également parti du consortium à l'origine de la création du EIP Lab. La collaboration avec l'IIHL est fructueuse et va se poursuivre dans de futurs projets déposés (Citized).

FUEIB (Fundació Universitat-Empresa de les Illes Balears)

La FUEIB crée en 1996, est une structure qui comprend la Universitat de les Illes Balears (UIB) et les entreprises locales. La FUEIB vise essentiellement à encourager les relations entre l'Université et les entreprises des Îles Baléares.
Le FREREF a participé au projet D'AHOY (2017-2020) et Places 3T (2020-2023) avec la FUEIB comme partenaire.

AFEV (Fondation des Etudiants pour la Ville)

L'AFEV a un champ d'intervention qui va de l'aide aux devoirs, en mettant à disposition d'élèves du primaire et de collégiens, le soutien d'étudiants volontaires, à une réflexion élargie sur le rôle des étudiants dans le développement et l'animation des territoires urbains. Elle est un partenaire privilégié du FREREF et en a témoigné lors des Universités d'Eté des Régions et des Territoires. Elle suit avec intérêt la question de la relation entre le monde de l'éducation et de la formation et le monde de l'entreprise. Elle développe actuellement des actions auprès de jeunes sortis du système scolaire sans qualification en les intégrant dans les dispositifs AFEV pour les préparer à mieux entrer dans le monde du travail (projet « Apprentis Volontaires », mentorat, …).

Enfin, à travers des projets comme « Med In » à Nice, d'autres initiatives en développement à Avignon Metz et Lille, l'AFEV consacre la notion de tiers-lieu comme l'espace privilégié des alliances éducatives qu'elle développe ; un espace qui se conçoit à la fois comme un *« Learning center »* visant à *« agir pour la réussite éducative »* (en créant des passerelles entre le monde étudiant et les quartiers), un *« Career Center »* pour aider à l'orientation et mieux connaître le monde économique (en rendant les jeunes acteurs de leur projet d'avenir) et un *« Civic Center »*, afin de *« développer l'engagement de la jeunesse et les initiatives citoyennes »* (en faisant de l'engagement un outil à fort impact social), l'AFEV affirme sa volonté d'inscrire l'engagement de la jeunesse comme une démarche de citoyenneté active.
Le FREREF se retrouve avec l'AFEV dans l'initiative de la Manu menée par l'APFA. Le FREREF a également collaboré avec l'Afev pour le projet Citized débuté fin 2020, à propos des programmes de mentorats mis en œuvre dans la région lyonnaise et niçoise.

AFPA (Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)

l'AFPA, dont Christiane Demontès, présidente du FREREF, est administratrice, engage un processus profond de transformation de son activité, pour répondre aux nombreux défis auxquels est confronté le secteur de la formation professionnelle des adultes. La place du numérique, les nouvelles technologies (automatisation, robotique et plus largement l'intelligence artificielle)

bouleversent les pratiques, les niveaux de compétences attendues et la place centrale des compétences transversales.

Pour faire face à ces évolutions, elle met en place le dispositif des "villages AFPA" définis comme des villages de *l'apprenance*, de l'émancipation, de la citoyenneté et de la transition écologique. La Région Auvergne Rhône-Alpes et plus particulièrement la Métropole de Lyon et la Communauté d'Agglomération de Clermont-Ferrand ont été choisies comme pilotes. Florence PERRIN, Directrice Régionale en charge du développement de l'AFPA, ancienne élue régionale, a souhaité associer le FREREF à la mise en place du projet de "LA MANU", un tiers-lieu atypique qui se définit comme un espace de rencontre à valeur sociale augmentée (l'accent sera mis sur l'innovation sociale et l'accompagnement de ceux qui n'ont ni l'expérience ni les codes spécifiques au modèle tiers-lieu), un espace de mise en réseau présentielle et virtuelle à l'échelle de la Métropole Lyonnaise qui s'appuie sur une gouvernance collaborative de projets. Situé sur un QPV (quartier politique de la ville), y disposant de plus de 40 000 m2, le site dédié au développement de l'industrie 4.0 offre d'immenses possibilités de faire, d'agir ensemble au service du plus large public possible. 4 axes majeurs y seront développés :

- l'apprendre à apprendre ;
- le faire et l'agir ensemble au service de l'émancipation et l'autonomie des personnes ;
- le bien-être à travers le sport, la culture et tout ce qui peut favoriser le développement personnel ;
- la capacité à entreprendre pour entreprendre.

Autant de thèmes qui mobilisent le FREREF, fortement impliqué dans ce projet :

- on peut envisager l'installation de l'équipe sur place, bénéficiant ainsi de la présence d'un grand nombre d'acteurs très divers et complémentaires ; les équipements du lieu pourront permettre d'accueillir des conférences, séminaires et ateliers en proposant des solutions d'hébergement, de restauration et de moyens matériels divers.
- la dimension européenne, les questions liées à la mobilité, à l'apprendre tout au long de la vie sont des enjeux sur lesquels l'expertise du FREREF est un atout majeur pour "La Manu". Ainsi le projet DAHOY (l'aide à la prise de décisions en situation d'incertitude) et potentiellement « Places 3T » sont parfaitement adaptés à la problématique des publics en situation de fragilité que se propose d'accueillir le tiers-lieu. Le développement des opérations de Peer Learning peut favoriser une réflexion sur ces nouveaux espaces à l'échelon européen.
- le FREREF est d'ores et déjà associé à la réflexion sur la mise en place d'un processus "d'évaluation évolutive", pour lequel l'expertise reconnue désormais à l'échelle européenne de Liliane ESNAULT est un atout précieux pour "La Manu".

La logique de réseau, au cœur de la stratégie de La Manu rend évident et utile le rôle que peut jouer le FREREF dans le développement de projets, l'animation et l'ouverture du tiers-lieu sur la région, le réseau national dans lequel il s'inscrit, les régions et partenaires européens du FREREF. Une installation des locaux de la FREREF au sein de la MANU, dans les locaux de l'AFPA Vénissieux est prévue d'ici juin 2021. Cette installation va de pair avec la conduite du projet Places 3T sur les tiers-lieux et la volonté de s'impliquer dans une dynamique territoriale permettant de renforcer les liens avec les acteurs de terrains.

En mémoire de Walo Hutmacher

Walo Hutmacher est décédé fin novembre 2020. Le FREREF tient à témoigner ici du rôle qu'il a joué comme président de la Fondation de 1997 à 2008.

C'est Jean-Marie Albertini qui, en février 2008, alors que Walo quittait la présidence, voulut rappeler son arrivée à la FREREF ; puis, en 2011, à l'occasion de la célébration des vingt ans de la création de la FREREF, il fit le bilan des initiatives prises lors de sa présidence et de leur impact sur les nouveaux développements que la FREREF a connus depuis :

« Nous nous sommes rencontrés la première fois bien avant la création de la Freref, à la fin des années 80, au Conseil Scientifique de l'INRP où siégeait aussi ton grand ami Gilbert De Landsheere que tu connaissais bien avant moi et qui fonda la FREREF et en assura la présidence. . C'est sous son amicale pression que tu as rejoint la Freref dès 1992 en amenant l'adhésion du Canton de Genève, que tu devins membre du Conseil, puis président (1997) après son décès.

Depuis nous ne nous sommes plus quittés, et en lisant ton CV je me suis aperçu que nous étions très complémentaires. Tu es sociologue patenté et je suis économiste, nous étions complémentaires mais pas pour les raisons que l'on pourrait croire. Lorsque tu devins président alors que j'étais administrateur délégué, j'ai dû par moment te causer des sueurs froides. Tu as eu le grand mérite de donner de la rigueur aux démarches hasardeuses de la FREREF.

Cette rigueur de la pensée et de la démarche, tu l'as développée tout au long d'une carrière scientifique confrontant en permanence la recherche et l'action. Je ne vais pas ici énumérer tous les travaux scientifiques que tu as dirigés ou auxquels tu as participé, ils sont trop nombreux.

Ce qui m'a frappé en lisant ton CV, c'est que parallèlement à ces travaux tu as participé à de nombreuses actions et réalisations ; de 1957 à 1958, tu as été président de l'association générale des Etudiants et cofondateur du journal Action Etudiante. En 1958, tu fus le directeur fondateur du Centre d'accueil des adolescents en difficulté Astural Chevrens. Tu as participé à la création en 1988 de la société Suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle et tu y as participé jusqu'en 1992. Pour l'Unesco, tu as réalisé trois missions concernant la planification de l'Education Rwanda (1963), au Congo-Brazzaville (1965) au Barbados (1969).

Cette volonté d'action, tu l'as développée aussi en participant aux travaux d'évaluation et d'enquête de l'OCDE notamment au groupe « Schooling tomorrow », au groupe INES en tant que représentant de la Suisse dans les travaux portant sur « les indicateurs internationaux des systèmes d'enseignement » ou encore en tant qu'expert auprès de l'UE où tu es devenu en 2006 expert dans le domaine des sciences sociales, de l'éducation et de la formation.

Ce n'est pas par hasard que tu as accepté de rejoindre dès 1992 la Freref et de succéder à Gilbert De Landsheere comme président, le 21 juin 1997 à Luxembourg.

L'idée de la Freref était née dans les années 1980 lorsque le CNRS qui avait soutenu un réseau européen REREF, que j'animais et auquel participaient De Landsheere et son équipe, me dit que les restrictions de crédits allaient faire diminuer l'appui du CNRS. Autour d'un boc de bière rue d'Ulm, un jour d'été, De Landsheere me dit qu'il fallait créer un réseau non plus avec les Etats Nationaux mais avec les Régions car ce sont elles qui sont ou seront de plus en plus en charge des problèmes d'éducation.

Je l'introduisis auprès de la Région Rhône-Alpes où il convainquit le vice-président Hamelin. De Landsheere de son côté fit jouer ses relations catalanes qui dataient du temps où il était membre des brigades internationales, des Catalans participaient déjà au Freref (Michel Pariset et moi sommes allés voir Arthur Blade qui était à la direction internationale de la recherche du gouvernement Catalan). L'amitié qui unissait durant la guerre d'Espagne à Siguan, grand d'Espagne, président des étudiants anarchistes et marié à une princesse Hohenzollern elle-même présidente des étudiantes anarchistes, fit le reste. La Catalogne et la Région-Alpes convainquirent la Lombardie et le Bade Wurtemberg. Le Luxembourg et le Canton de Genève suivirent, puis les Baléares.

Grâce à l'appui de Domenico Lenarduzzi qui dirigeait la DG 12 de la Commission Européenne, nous pûmes préparer puis organiser, en 1996, à Barcelone une Euroconférence qui lança en grande pompe la Freref. »

Au départ, la FREREF avait pour but de faire admettre la nécessité pour les Régions de développer des recherches en éducation et formation pour accompagner le développement de leurs nouvelles compétences. Parallèlement elle visait à ouvrir de nouveaux champs d'investigation aux chercheurs et de donner des possibilités accrues de participation aux projets européens. Les actions visaient à créer des occasions de rencontres entre des responsables régionaux, des chercheurs et des acteurs sociaux économiques. Des liens se nouèrent et prospérèrent entre des chercheurs et des responsables régionaux mais la manière nous avions alors pensé la Freref n'était pas entièrement satisfaisante, il était vite apparu que vouloir financer ou lancer des recherches et étaient surtout très difficiles.

Mais tu compris que cela ne suffisait pas et tu préconisas la création de réseaux de chercheurs pris en charge par des Régions membres. Un comité fut créé sous ton égide, qui proposa un nouveau mode de fonctionnement, les actions et les recherches ne devaient plus être activées par la FREREF mais par des réseaux de chercheurs de chaque Région participants. »

En 2003, l'équipe de la FREREF à Lyon prend à bras le corps la promotion de l'Apprendre tout au long de la vie. Une nouvelle dynamique se met en place, bouscule le schéma de réseaux de chercheurs académiques et ouvre le champ au « triptyque » décideurs – chercheurs – praticiens. Ce fut le lancement des Universités d'été de la recherche et l'innovation pour l'apprendre tout au long de la vie qui permit la création d'une véritable plate-forme d'échange inter régionale et le lancement du projet Régio-LLL. Lors de la première Université d'été, tu déclaras :

« *La promotion de Apprendre tout au long de la vie constitue l'une des stratégies majeures des sociétés européennes face aux défis extrêmement complexes de marché du travail et de cohésion sociale que leur posent la vitesse, l'ampleur et la profondeur des mutations économiques, démographiques et sociales en cours. Cette stratégie entraînera avec elle une redéfinition du statut de l'individu et de son parcours de vie, de même que des institutions d'éducation et de formation léguées par l'histoire. … En s'appuyant sur les apports de la recherche et sur l'expérience des Régions participantes, l'Université d'été sera l'occasion d'identifier les jeux et les enjeux institutionnels dans ce domaine, d'examiner et de*

comparer les tensions, les conflits ou les résistances, variables sans doute selon les pays et les régions et selon les domaines professionnels. »
Peu à peu, d'un réseau de chercheurs tentant et recherchant l'appui de Régions pour développer les recherches en éducation et formation, la FREREF est ainsi passée à un réseau de Régions mobilisant des ressources de la recherche et des acteurs économiques et sociaux dans leur stratégie concernant l'apprendre tout au long de la vie. »

Cette évolution est le signe de la réussite des objectifs initiaux de la FREREF mais elle exigea une nouvelle organisation et de nouveaux modes de fonctionnement, qui furent mis en place sous la Présidence de Jean Vanoye dès 2008, puis celle de Christiane Demontès depuis 2014.

Les événements FREREF de l'année

Largement impactés par la crise sanitaire, les événements organisés ou auxquels l'équipe du FREREF ont participé ont été contraint de se tenir en ligne.

Conférence finale Reframe

Consacré à la valorisation des actions de formation en situant de travail, le projet REFRAME, porté par la Cofindustria Emilie-Romagne a conclu ses travaux par une conférence finale en janvier 2020, dernier événement physique auquel l'équipe du Freref a pu participer avant le déclenchement de la crise du COVID-19. Réunissant des représentant du monde de l'éducation et de l'entreprise ainsi que les responsables institutionnels, notamment de la région Emilie-Romagne, cette journée d'échange a permis de présenter la plateforme offrant la possibilité aux différents publics cibles du projet (enseignants, tuteurs en entreprises, responsable RH, jeunes en formation…).

Conférence finale Keymob

Le projet Keymob, dédié à la valorisation des compétences transversales acquises en mobilité pour les jeunes en formation professionnelle a été contraint de tenir la fin de ses activités de manière totalement virtuelle. Ainsi, ses différents événements de dissémination locaux et internationaux ont été organisés de manière virtuelle, donnant à l'équipe de la freref la possibilité de présenter le modèle de compétence développé au cours de la première partie du projet.

Conférence finale Upper

C'est avec regret que le consortium du projet UPPER, emmené par le Freref a été contraint d'organiser l'événement final de son projet de manière virtuelle. Rassemblant 80 participants, cet événement a permis de consolider les productions du projet valorisant les initiatives d'éducation à la paix pour les enseignants, mais proposant également un accompagnement aux décideurs et responsables politiques pour une meilleure et plus large intégration de l'éducation à la paix dans l'organisations du monde scolaire. L'événement a permis également de lancer les travaux du EIP LAB, qui a été initié dans le cadre de UPPER et dont les premiers projets financés ont pu être présentés lors de cette journée. Cet événement a également permis d'officialiser l'adhésion de la ville de Nice à EIP Lab

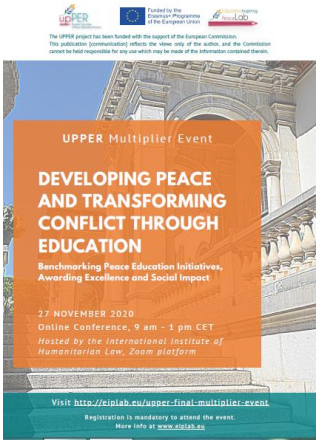

Les Thématiques des projets Européens

Les projets auxquels le FREREF participe se déclinent selon plusieurs thèmes, et répondent aux questionnements de société actuels liés à l'éducation, le marché du travail, la digitalisation et le vivre-ensemble. La thématique de l'éducation civique et éducation à la paix s'est développée dans de nombreux projets et candidatures, et se trouve renforcée par un ensemble de partenaires réguliers collaborant avec le FREREF autour de ce sujet. Le développement et la reconnaissance de compétences communes au niveau européen est toujours une thématique phare du FREREF, ainsi que le lien entre les institutions éducative et le monde du travail. Les domaines de l'éducation non formelle et de l'accompagnement se retrouvent quant à eux incarnés dans un nouvel intérêt pour les lieux d'apprentissages innovants comme les tiers-lieux ou les territoires apprenants.

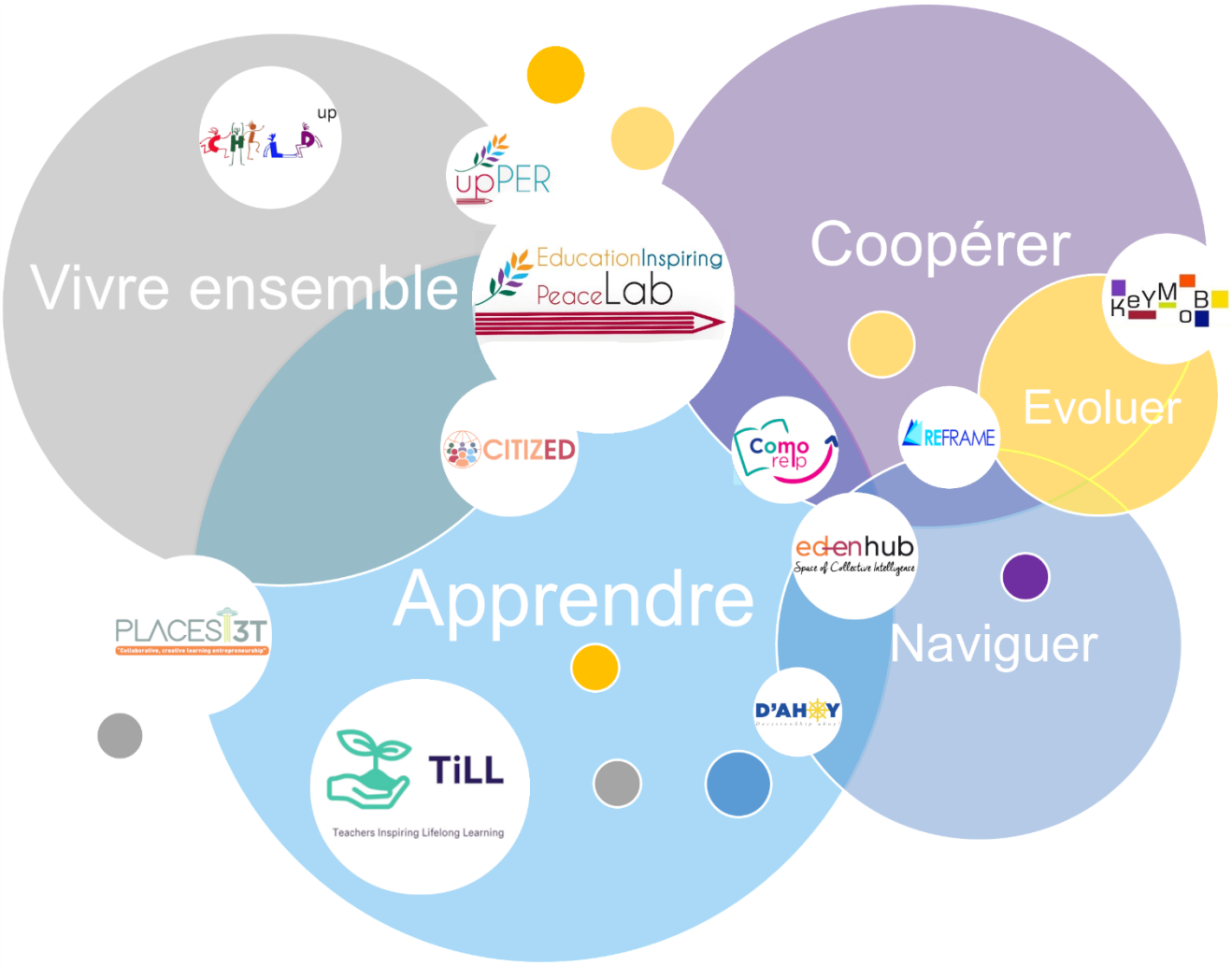

CHILD-UP

Programme H2020 H2020-SC6-MIGRATION-2018-2019-2020 - Topic: MIGRATION-05-2018-2020 - Type of action: RIA

Durée: 2019-2021

CHILD-UP développe des recherches les conditions de l'intégration sociale des enfants migrants par la participation, avec l'objectif final de proposer une approche innovante pour comprendre et transformer leur condition sociale.

En premier lieu, le projet réalise une collection de données au niveau européen concernant les conditions de vie des enfants, leur protection, leur éducation. Dans des contextes particuliers pour sept pays spécifiques, la recherche se centre sur (1) les politiques et pratiques d'intégration dans les écoles, les centres d'accueil, les services sociaux et les communautés, (2) l'expérience des enfants et des parents, leurs perceptions et leurs attentes d'intégration, (3) les pratiques spécifiques d'apprentissage des langues, de facilitation du dialogue, d'éducation interculturelle et de médiation.
Ensuite, le projet fournit un support pour l'exercice des "childrens' agency" pour leur action proactive dans le changement de leurs conditions d'intégration et la construction d'identités hybrides. Ceci peut être accompli grâce à la promotion d'un système de pratiques dialogique, dans les écoles et dans les relations avec les partenaires (services sociaux, centres d'accueil, agences d'éducation et de médiation).

Après plus d'un an de recherche sur le terrain, l'équipe de chercheur.se.s ont produit le premier rapport qui se concentre sur les politiques et les pratiques d'intégration, l'accès des enfants migrants aux services fondamentaux et les différences de statuts migratoires sur le plan légal. Le rapport présente également des données sur les flux migratoires des enfants en Europe et dans les régions des partenaires. Lisez la synthèse du rapport :
https://www.freref.eu/wp-content/uploads/2020/05/Legislation-on-migrant-children-in-the-EU-Synthesis.pdf

Site web : http://www.child-up.eu/

Consortium : Universita degli Studi de Modena e Reggio Emilia (UNIMORE) Italy - Zentrum für Forschung, Weiterbildung und Beratung an der ehs Dresden gGmbH Germany - Uniwersytet JAGIELLONSKI Poland - Universite de LIEGE Berlgium - University of Northampton UK - MALMO Hogskola Sweden - SEINAJOEN AMMATTIKORKEAKOULU OY Finland International Institute of Humanitarian Law (IIHL) Italy - European School Heads Association (ESHA) The Netherlands - Fondation des Régions Européennes pour la Recherche, l'Education et la Formation (FREREF) Belgium/France

UPPER

UPPER – systemic UPscaling of Peace Education pRactices

Partenariat stratégique éducation scolaire – 2017-2020

Il n'y a pas de priorité plus urgente pour l'Europe qu'éduquer ses jeunes à être pacifiques. Les changements marqués dans les populations de jeunes, l'influence omniprésente des développements technologiques, et la compétition entre les forces antagonistes de la localisation et de la globalisation ont donné naissance au besoin de renforcer la cohésion sociale, gérer la transformation rapide des populations de jeunes et prévenir la radicalisation violente. La Déclaration "Declaration on Promoting Citizenship and the Common Values of Freedom, Tolerance and Non-discrimination through Education (Paris, 17 March 2015)" a souligné le rôle clef de l'Education pour développer l'égalité la cohésion sociale, pour nourrir le respect mutuel, pour ancrer les valeurs fondamentales dans la société.

Le projet UPPER a pour but de mettre la paix, le dialogue interculturel et la participation civique au cœur des politiques éducatives et des pratiques scolaires en promouvant ("scaling up") les résultats (approches, instruments, ressources d'apprentissage) des bonnes pratiques identifiées dans les projets et les expériences des écoles. Les buts spécifiques sont :

- d'analyser, d'évaluer et de communiquer sur la promotion des bonnes pratiques visant à maximiser les potentiel de la compréhension interculturelle, de la paix, de la tolérance, et des valeurs démocratiques dans les pratiques scolaires :
- d'évaluer l'impact, la faisabilité et les conditions de l'amélioration significative et de la diffusion à large échelle des bonnes pratiques choisies en consultant les acteurs majeurs de terrain, les politiques et les décideurs dans des séminaires internationaux organisés à Sanremo ;
- de piloter et d'évaluer la mise en œuvre pratique dans 12 écoles dans les différents pays partenaires ;
- d'assurer la durabilité de l'initiative en sécurisant l'engagement et le support des acteurs pertinents et les synergies avec d'autres initiatives similaires, et en établissant un Laboratoire permanent ("Education Inspiring Peace Laboratory).

Site web : http://eiplab.eu/

Consortium : Fondation des Régions Européennes pour la Recherche, l'Education et la Formation (FREREF) France – Universita Degli Studi di Modena e Reggio Emilia (UNIMORE) Italy - European School Heads Association (ESHA) Netherlands – Ministry for Education and Employment (MEDE) Malta - International Institute of Humanitarian Law (IIHL) Italy.

Citized

Erasmus KA3 2020-2023

Consortium : International Institute of Humanitarian Law (Italie) ; FREREF (Belgique) ; Ministère de l'Education et de l'Emploi (Malte) ; Organising Bureau of European School Student Unions – OBESSU (Belgique) ; Université Côte d'Azur (France) Ludwig Boltzmann Institut für Menschenrechte – Forschungsverein (Autriche), Land der Menschen (Autriche).

Le projet CITIZED a pour but de soutenir les politiques éducatives pour l'acquisition des compétences civiques et sociales ». Le projet va développer un ensemble d'instruments pour diffuser plus largement la mise en place d'activités d'éducation citoyenne dans les écoles secondaires européennes, dans l'intérêt de tous les élèves et en particulier de celles et ceux risquant d'être discriminé.e.s ou marginalisé.e.s.
Le projet CITIZED poursuit les objectifs spécifiques suivants :
1. Compiler, analyser, comparer et classifier les approches politiques existantes pour le développement de l'éducation à la citoyenneté;

2. Proposer et tester des instruments d'auto-positionnement et des modules de formation pour les enseignant·e· pour développer l'ensemble des compétences civiques et citoyennes des élèves.

3. Développer une plateforme ouverte et collaborative contenant des bonnes pratiques et des outils méthodologiques bénéficiant aux écoles en matière d'éducation citoyenne.

4. Maximiser l'impact des activités du projet et soutenir la diffusion des bonnes pratiques à une large échelle

TILL

Partenariat stratégique Erasmus+ Education – 2017-2020

Le projet Erasmus LLLWings (http://www.llwings.euproject.org/llwings/) avait posé les bases pour des modules de formation en ligne à l'apprendre à apprendre. Le projet TILL vise à créer un curriculum européen sur le même domaine.

Le projet s'appuie notamment sur des recommandations européennes visant à promouvoir l'image de l'enseignement, le statut de la profession et la mobilité des enseignants en Europe, la formation continue et l'investissement dans le développement professionnel. Les 17 Principes Européens Communs du Référentiel de Qualification des Enseignants indiquent qu'il est important d'assurer la formation pour un développement continu des personnes, la mobilité étant une composante centrale de ce dispositif.

Concrètement, le projet a développé un modèle de compétences pour les enseignant·e·s qui met en avant l'usage de l'apprentissage expérientiel, collaboratif et connecté qui distingue quatre ères de compétences : la méta-cognition, la régulation émotionnelle, lacréativité et la prise en compte des différences individuelles. Les enseignant·e· et éducateur·ice·s peuvent s'approprier ce cadre de compétences en conduisant un test d'auto-évaluation en ligne. Le projet vise également à développer à partir du modèle de compétences un Certificat Européen Commun de compétences. Le projet est dans sa dernière année, la conférence finale est prévue à Bruxelles en octobre 2020.

Site web : http://www.till.org.uk/

Consortium: Coordinateur : Roman Catholic Diocese of Southwark (GB) - Universita Degli Studi di Modena e Reggio - milia (Italie) - Freref (France) - Orebro University (Suède) - GO! Basisschool Vlinderwijs (Belgique)

Ed-en Hub

KA2 2020-2023
Consortium : IUT Lumière Lyon 2 (France); CIS Scuola Per La Gestione D'impresa Societa Consortile A Responsabilita Limitata (Italie) ; Fondation pour l'Enseignement (Belgique) ; The Mayor And Commonalty And Citizens Of The City Of London (Royaume-Uni) ; Universidade Nova De Lisboa (Portugal) ; FREREF (Belgique) ; Rectorat de Lyon (France) ; Association Trouver-Créer (France).

Le projet ED-EN Hubs a pour but d'améliorer la qualité de l'éducation grâce à la consolidation et la systématisation des relations écoles-entreprises dans un perspective de long-terme. L'alternance et l'apprentissage professionnel sous leurs différentes formes constituent une partie significative du spectre du projet, mais les autres formes de coopération comme la co-élaboration de nouvelles qualifications, le suivi professionnel des élèves, leur orientation et accompagnement professionnels, et le développement des compétences entrepreneuriales rentrent également dans le cadre du projet, conformément au recueil de bonnes pratiques élaboré dans le projet précédent Cokleeco. Le projet poursuivra les objectifs suivants :

1. Développer une méthodologie pour le développement conjoint (éducation-entreprise) de compétences innovantes réfléchissant les besoins du marché du travail et de la société civile.
2. Créer les conditions, dans les régions partenaires, pour faciliter les opportunités de formation conjointe des enseignant·e·s/formateur·ice·s/tuteur·ice·s de l'enseignement professionnel et des entreprises.
3. Soutenir e développement d'un Hub ED-EN régional visible et soutenu par les institutions des Centres d'Excellence pour la collaboration Ecole-Entreprises.
4. Co-créer, tester et diffuser l'approche collaborative éducation-entreprise dans le secteur de l'accompagnement professionnel et le suivi des élèves et jeunes adultes cherchant une (re)qualification et un emploi.
5. Relier les activités du réseau ED-EN Hub au développement des politiques régionales afin de maximiser ses impacts au niveau régional, national et européen.

Places 3T

Erasmus + KA2 2020-2023
Consortium : SMART COOP (Belgique), FREREF(Belgique) ; Pour la Solidarité (Belgique) ; Fundacio Universitat Empresa de les Illes Balears (Espagne), Centro di Solidarietà di Reggio Emilia (Italie) ; Dutch Foundation of Innovation Welfare 2 Work (Pays-Bas), AFPA Auvergne Rhône Alpes (France)

Les 15 et 16 octobre dernier, les partenaires du projet ont pris part à la réunion de lancement de «PLACES-3T – Des Espaces du 3ème type pour Apprendre, Créer et Entreprendre Ensemble » qui vise à développer et rendre pérennes des espaces collaboratifs du « troisième type » en s'inspirant de modèle comme les tiers lieux et les espaces collaboratifs innovants. Lisez l'article de notre partenaire
Sur une idée originale du FREREF, le projet « Places -3T a pour but de définir et favoriser la mise en place d' « espace du 3ème type », en dehors des systèmes institutionnels – Education, Entreprise, acteurs de l'inclusion et de l'orientation, et permettent aux personnes de se (re)trouver, de définir

leur chemin, leurs valeurs, en commun, par la coopération, la cocréation, le co-apprentissage. Pour ce faire, les partenaires du projet sous la co-coordination de SMART et du FREREF, vont chercher à comprendre et répertorier ce qui constitue les points forts de ces écosystèmes et comment ils pourraient se développer de manière plus systématique et fructueuse.

Le projet se déroule en quatre phases : d'abord une phase de recherche, d'évaluation et de catégorisation des facteurs de succès présents dans les espaces du 3ème type déjà existants, ainsi que de leur modèle économique et processus d'hybridation. Puis les partenaires élaboreront à partir de ce travail une méthodologie pour favoriser l'émergence, l'animation et la pérennité de ce type d'espace. Cette méthodologie sera testée lors d'une phase pilote sur le terrain. Enfin, les partenaires maximiseront les impacts du projet en améliorant ses productions d'après les actions pilotes et élaboreront un set de recommandations pour les acteurs de ces espaces et les autorités publiques locales.

D'AHOY

Partenariat stratégique Erasmus+ VET – 2017-2020

Le consortium : IMTA (France) – Ecole Navale (France) – Reykjavik University (Islande) - City of Glasgow College (Ecosse) – Scottish Credit and Qualification Framework (Ecosse) – FUEIB (Baléares) - FREREF

Le but du projet est de produire des modules de formation transnationaux innovants à destination des Ingénieurs et Techniciens afin de renforcer les compétences de prise de décisions en environnement volatile, incertain, complexe et ambigu.

Les modèles pédagogiques utilisés incluent notamment des activités concrètes dans lesquelles les étudiants s'engagent. Les compétences de prises de décisions (*Decisionship*) sont vues comme des compétences transversales qui agissent comme support de l'évolution et de la modernisation des parcours d'apprentissage des étudiants.

Après une première année de projet consacré à l'élaboration de contenu pédagogique par les membres du consortium, le projet rentre désormais dans sa phase de test par les étudiants. Un modèle de compétence est également développé afin de pouvoir évaluer la progression.
Le projet D'AHOY catalyse également les engagements pédagogiques des enseignants et des pratiques innovantes dans le cadre de programmes déjà existant et en évolution. La poursuite du projet a rendu accessibles de nouveaux outils pour la qualification de compétences. Les partenaires du projet ont élaboré après 3 ans de travail un référentiel de compétences de prise de décision pour les élèves de l'éducation secondaire et professionnelle.

La conférence finale du projet aura lieu sous la forme d'un Webinar intitulé « Volatility, Uncertainty, Complexity, Ambiguity : Decisionship Ahoy ! A Decision Skills Educational Framework for Higher and VET students supporting VUCA contexts » le 2 juillet 2020.

Site web : https://www.imt-atlantique.fr/en/international/our-network-partners/worldwide-partners-network/european-project-decisionship-ahoy-v2?arg=6293_4

KEYMOB

Projet Erasmus+ 2018-2020.
Le projet vise à développer des programmes d'acquisition de compétences transversales lors des mobilités, en particulier pour les jeunes en formation professionnelle ou en apprentissage. Il repose sur une double approche en matière d'apprentissage et de mobilité entre les pays afin de garantir l'acquisition effective des compétences respectives.

Le Freref coordonne l'élaboration du curriculum de compétences transversales et organisera avec l'Earlall l'événement final à Bruxelles à l'été 2020.

Les résultats attendus de ce projet sont la construction d'un consensus entre les acteurs de l'éducation, les entreprises et les territoires partenaires, à savoir La Catalogne, l'Occitanie, le Baden-Württemberg et la ville de Chomutov en République Tchèque, ainsi que l'élaboration d'instruments à disposition des parties prenantes du projet. Le premier instrument est un référentiel commun de compétences transversales dans un contexte de mobilité transnationale. Le deuxième instrument consiste en une analyse des opportunités pour les territoires visant à éliminer les entraves à la mobilité chez les jeunes en situation de travail. Enfin, un guide pédagogique est mis à disposition des professeurs, éducateurs, centres de formation et entreprises pour recevoir des apprentis et favoriser le développement de compétences transversales.

Les résultats du projet font l'objet d'une dissémination à l'échelle européenne, notamment au sein des réseaux FREREF et EarlAll. Les résultats présentés lors de la réunion finale pourront servir d'exemple pour les autres territoires et les encourager à s'investir dans des projets similaires et à développer davantage les outils élaborés pour le projet KEYMOB.

Consortium : Leader Trade Chamber of Barcelona – Spain (Coordinator), Notus Applied Social Research (Association)– Spain, Earlall – Belgium, Generalitat de Catalunya Ensenyament – Spain, Fundacio Privada Catalunya Europa – Spain, Freref – France, Stredini School (2ndary technic school)– Czech Republic, KS1 (technic school in Stuttgart) – Germany

REFRAME

Projet Erasmus+ KA3 – 2017-2019
Le projet travaille sur la possibilité de développer des cursus de haute qualité pour les métiers de la mécatronique et de l'automation en utilisant les pratiques réussies du Work Based Learning (WBL).

Le but est de produire un ensemble de modules de formation d'une part à l'usage des enseignants et d'autre part à l'usage des jeunes en formation sur les deux métiers de base (cf schéma ci-dessous).

Les enseignants sont particulièrement sensibilisés à l'usage des normes ECVeT.
Les contenus des modules et les modes pédagogiques prennent en compte un ensemble de pratiques réussies issues des différents pays du consortium (Italie, Catalogne, Pays-Bas)

Reframe permet aux acteurs d'élaborer ensemble des programmes d'apprentissage en situation de travail, en fonction des compétences demandées sur le marché du travail et en lien avec les instruments de transparence européens (EQF European Qualification Framework, EQAVET European Quality Assurance in Vocational Education and Training, ECVET European Credit system for Vocational Education and Training). Le projet veut prendre comme référence les chaines de production en mécatronique, en tant que secteur dynamique des économies régionales impliquées, pour soutenir la formation, et intégrer dans les curricula et les cours l'approche de l'apprentissage en situation de travail. Dans une volonté de construire une meilleure coopération entre les professeurs de formations professionnelles et les formateurs des entreprises, le projet veut initier un changement structurel au niveau régional pour développer un système d'enseignement en situation de travail de qualité, en impliquant sur le long-terme les employeurs et les décideurs politiques grâce au Laboratoire européen basé sur la plateforme www.reframe-wbl.eu.

Consortium de REFRAME : Cofindustria Emilia-Romagna (Italie) – CIS Scuola per la Gestione di Impresa (Italie) – FREREF – ENSE departament d'Ensenyament (Catalogne) – Instituto Technico Nobili (Italie) – Stichting Openbaar Onderwijs Jan Van Brabant College (The Netherlands)

COMORELP

Erasmus KA2
Consortium : Uniwersytet Jagiellonski (Pologne); Bogazici Universitesi lifelong learning Center (Turquie); Lifelong learning Platform (Belgique); Forum des régions Européennes pour la Recherche, l'éducation et la Formation – FREREF (Belgique), Wojewodztwo Malopolskie – Wojewodzki Urzad Pracy w Krakowie (Pologne); CIS Scuola Per La Gestione D'impresa Societa Consortile A Responsabilita Limitata (Italie) ; ARCOLA RESEARCH LLP (Royaume-Uni).

Le projet Erasmus COMORELP (pour Collaborative Monitoring of REgional Lifelong learning Policies) veut élaborer une plateforme ouverte et collective pour améliorer et comparer les politiques régionales en matière d'apprendre tout au long de la vie (lifelong learning LLL) sous la forme d'un Policy Lab, capitalisant sur les résultats de projets et initiatives européennes préexistants et en développant un cadre conceptuel et opérationnel complet et cohérent. Nous nous concentrerons sur la construction des conditions de pérennité de l'initiative, en surmontant le fossé entre le discours et la pratique concernant les politiques de LLL et le manque de soutien financier et politique stable. Le projet entend créer l'opportunité pour les autorités régionales de revoir, comparer et améliorer leurs politiques publiques via une collaboration systématique avec d'autres régions et l'établissement d'un processus d'apprentissage mutuel impliquant des acteurs locaux et des autorités nationales et européennes, contribuant ainsi à renouveler le dialogue sur les politiques de LLL au niveau européen.

Le projet COMORELP propose plusieurs solutions aux défis identifiés:
- Acquérir une connaissance des politiques d'éducation professionnelle des adulte, comparée à la pratique sur le terrain et aux besoins de compétences des adultes apprenants.
-Soutenir les acteurs dans l'acquisition de connaissance basée sur la recherche et l'analyse des pratiques sur le terrain et dans l'intégration des méthodes fructueuses dans les programmes politiques et leur mise en œuvre.
- Développer des outils pour permettre aux acteurs d'évaluer et de comparer leurs pratiques.

Les groupes cibles du projet sont les practicien.ne.s, les instituts de formation et les établissements pour l'Emploi, ainsi que les autorités publiques locales et régionales. Grâce aux activités du consortium, tous les acteurs de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'orientation (dans les secteurs formels et informels, les partenaires sociaux, les ONG, institutions culturelles, syndicats et associations) dans chaque région impliquée seront identifiées et invités à participer au réseau.

Institutions du FREREF

Du conseil à l'Assemblée Scientifique

Le FREREF et la recherche, de quoi s'agit-il ?

Le travail de recherche est constitutif de l'identité du FREREF depuis ses origines. L'attente porte sur la réponse aux enjeux des politiques publiques de l'apprendre tout au long de la vie et le développement des territoires, que le groupe de travail du conseil scientifique peut apporter, ou en tout cas, à laquelle il doit participer.
Depuis 2 ans, l'activité des membres du conseil scientifique a d'ailleurs bien évolué en ce sens, en contribuant au développement de réseaux, en participant au montage de projets, notamment H2020.

Vers une assemblée scientifique ?

Le conseil scientifique s'est constitué, jusqu'à présent, d'un groupe de travail, composé de chercheurs universitaires, de professionnels pratiquant la recherche-action, d'experts de l'apprendre tout au long de la vie.
Il s'agit d'une instance consultative du FREREF mais surtout participative. Le mode de fonctionnement du conseil scientifique a besoin d'évoluer. Cela permettrait ainsi d'être plus souple, plus réactif, plus à l'écoute des thématiques de l'apprendre tout au long de la vie, et de saisir les opportunités de projets.

Le conseil scientifique étudie la **situation et les perspectives de développement de la recherche dans le domaine de l'apprendre tout au long de la vie**, en s'appuyant sur les travaux menés par ses membres, mais aussi en proposant la conduite de travaux spécifiques.

Il s'agit aussi d'une instance de valorisation des travaux individuels, collectifs. Il a d'ailleurs été demandé, à la direction exécutive, de faciliter la mise en place d'un espace en ligne dédié au conseil scientifique, sur le site Internet de la Fondation. Celui-ci est toujours à construire, et à penser en termes d'animation, d'actualisation. De plus, il serait intéressant que le site Internet du FREREF permette la valorisation des travaux collaboratifs mais aussi soit un espace de diffusion des travaux individuels, alimentant les thématiques portées par le FREREF.

Le conseil scientifique pourrait donc évoluer vers une assemblée scientifique sur le principe suivant :
Le FREREF se dote d'une assemblée scientifique en accord avec le règlement intérieur.
Elle est composée pour moitié des membres de la DEX et pour moitié de personnalités extérieures. Il y est fait notamment appel à ces membres extérieurs afin d'avoir un regard et un avis externe sur les activités scientifiques et de projets du FREREF. L'objectif est davantage de réunir des personnes dispensant des conseils et de la guidance et travaillant également au networking que de définir, stricto sensu, les grandes orientations scientifiques du FREREF. Le but est d'améliorer l'efficacité et la pertinence des projets et des activités de recherche-action menés par les membres du FREREF. À cet effet, un bilan des activités, par les membres du FREREF (porteurs de projets par exemple) sera présenté et discuté par cette assemblée à l'occasion d'une réunion annuelle.
Le président de l'assemblée est désigné, par les parties, parmi les membres nommés. Le mandat des membres de l'assemblée est de 5 ans.

L'assemblée scientifique formule des propositions concernant les orientations scientifiques du FREREF et en vérifie la mise en œuvre. Elle émet des avis sur :

- les résultats des recherches / projets effectués compte tenu des objectifs initiaux et des moyens qui ont été octroyés au FREREF ;
- toute autre question concernant l'organisation générale et les activités scientifiques et de valorisation du FREREF.

L'assemblée scientifique veille à la cohérence de la politique scientifique, du développement de réseaux et développement de projets du FREREF en cohérence et accord de l'ensemble des autres instances dont la direction exécutive.

La.e Présidente de l'assemblée scientifique assiste à la direction exécutive afin de permettre des échanges entre la gouvernance du FREREF et l'assemblée scientifique, suivre et valider les travaux en cours, les propositions d'intervention, etc.

Cette proposition d'évolution du fonctionnement du conseil scientifique n'a malheureusement pas pu être mise en œuvre dans les circonstances de l'année 2020.
Toutefois, Les membres du conseil scientifique actuel sont très présents dans l'activité liée à la démarche professionnelle projet.
Roseline Lesquère, présidente du Conseil a par exemple publié une dizaine d'articles de blog sur EPALE, sur les thèmes suivants :

- Maison d'alimentation durable interprofessionnelle et intergénérationnelle pour une alimentation durable
- Digital technology, conditions for good practice and lifelong competence
- What is a successful project?

Elle a également réalisé une enquête sur les effets de la COVID sur le pilotage de projets européens, ainsi que sur l'inclusion numérique en temps de pandémie et publié un chapitre "Le développement du numérique en formation", dans l'ouvrage « L'inclusion et le développement des compétences des adultes en Europe – 5 points de vue – 5 ans d'EPALE ».

La Task Force -policy relations

La Task Force est un groupe constitué de plusieurs membres et collaborateur.ice.s du FREREF qui ont pour tâche de faire connaitre les actions du FREREF dans différentes instances politiques aux niveaux local, national et européen.

L'une des principales initiatives de la Task Force en 2019 a été la conception et la préparation de cycles d'« université européenne des Régions » (EUNIREG - EUropean UNIversity of REGions) sous la forme de Peer Learning, dont une première concept note a été diffusée en Janvier 2020 (voir en Annexe).

Annexes

Vers une université européenne des Régions (EUNIREG)

- Concept Note - Janvier 2020

1. Les autorités régionales font face à de nouveaux défis et manquent d'opportunités pour développer des compétences systémiques et spécifiques.

La dimension régionale de l'intervention publique (tant l'élaboration que la mise en place des politiques publiques) est cruciale pour poursuivre des objectifs de développement durable, des innovations sociales et économiques, et des stratégies de spécialisation intelligente (*smart specialisation*). Cependant les autorités régionales ne disposent pas suffisamment de possibilités de développement des compétences (*capacity building*) nécessaires faire face aux nouveaux défis de l'élaboration des politiques publiques, de leur mise en place et de l'évaluation de leurs impacts. Les Etats Membres sont constamment impliqués dans un processus structuré de consultation et d'apprentissage par les pairs (*peer learning*) dans les domaines où l'Union Européenne est compétente. Mais les autorités régionales manquent d'une offre de formation spécifique, centrée sur les politiques dans une perspective régionale. Elles sont fréquemment obligées de trouver leur propre chemin pour comprendre et faire face aux nouveaux défis et exigences (notamment en participant à des projets européens qui n'ont qu'une durée limitée, des critères d'éligibilité contraignants, et sont normalement destinés à d'autres objectifs).

La forte participation aux sessions de la « Semaine Européenne des Régions et des Villes » démontre indubitablement la variété et la quantité de politiques publiques dans lesquelles les acteurs régionaux (élus régionaux et locaux mais également personnel administratif) expriment leur intérêt et leur volonté de coopérer et d'échanger avec leurs pairs. La durée de ces sessions d'environ deux heures n'est clairement pas suffisante pour accueillir des échanges constructifs et la possibilité d'apprentissage mutuel qui pourraient en émerger. L'Union Européenne apporte au contraire une grande attention au *capacity building* en ce qui concerne les administrations publiques des pays tiers et a développé un modèle efficace de collaboration entre elles et les Etats Membres.

2. Le concept de *peer learning* comme pilier de la fondation d'EUNIREG

Afin de développer une capacité d'offre structurée de *peer learning* au personnel des autorités et agences régionales sur des problématiques émergentes, l'idée de base de cette proposition est l'établissement d'une Université des Régions Européennes multipolaire (EUNIREG).
Le terme « université » est ici utilisé comme une métaphore, qui signifie que l'expérience d'apprentissage fournie sera de grande qualité tant au niveau de l'expertise et de la qualification des « enseignant·e·s », que part l'actualisation des perspectives de politiques publiques et de recherche de pointe. Cette initiative n'est pas destinée à devenir une institution formelle de l'éducation supérieure (aussi différentes appellations pourront être envisagées comme « Laboratoire de politique régionale », « Académie de *peer-learning* régional » etc).

Cette initiative est appelée à produire plusieurs impacts positifs :

1. L'accroissement de la capacité des autorités régionales à **relever les nouveaux défis**, non-pas à partir de savoir-faire intégrés, mais **d'échanges authentiques d'expériences concrètes,** de préoccupations et de solutions avec des collègues d'autres régions de l'UE.
2. Une capacité accrue à **collaborer et à établir un partenariat thématique de long-terme** avec des régions partageant des défis similaires, basé sur une **intervention concrète** dans le domaine concerné et sur la **confiance interpersonnelle.**
3. Une amélioration de la capacité des régions à **faire entendre leur voix au niveau national et européen** grâce à un niveau de compétence élevé et des connaissances accrues sur les solutions adoptées dans d'autres régions de l'UE.
4. Une capacité renforcée des régions à **affirmer la spécificité de la dimension régionale dans l'élaboration** des politiques publiques de l'UE et pas seulement dans leur implémentation.

EUNIREG aura une pratique méthodologique, fondée sur les demandes qui émergent des régions partenaires et flexible selon les thèmes décidés par consensus. Chaque activité doit être reliée à une problématique de développement de l'intervention publique actuelle ou future dans un format participatif, avec la facilitation et l'expertise offertes par EUNIREG sur la base des requêtes émergeant des régions partenaires. Les expert·e·s sollicité·e·s pourront venir du milieu académique mais également des institutions européennes ou d'autres organisations compétentes selon le domaine concerné. Des intervenants facilitateurs méthodologiques garantiront que sur chaque session thématique soit assurée une approche participative d'apprentissage concret.

Une initiative de *peer learning* typique devrait durer environ un an avec trois réunions en face à face à Bruxelles ou dans une des régions participantes avec trois ou quatre représentant·e·s par régions. En complément à ces réunions sur site, des activités collaboratives en ligne et des wébinars auront lieu entre les réunions plénières, afin de

permettre la participation d'un maximum de personnel des régions partenaires. Dans les limites autorisées par les participant·e·s, les matériaux produits durant les initiatives de peer learning seront capitalisés et disponibles pour les participant·e·s aux éditions suivantes sur les thématiques similaires. **Une plateforme d'apprentissage et de collaboration en ligne** sera proposée par EUNIREG afin d'héberger les échanges et les ressources recensées et élaborées par cette initiative.
Voici quelques exemples de thèmes qui pourraient faire l'objet de session lors de la phase initiale de l'initiative:

- L'utilisation intégrée des fonds européens et des programmes ;
- Les stratégies d'intégration des enfants migrants ;
- L'adéquation de l'offre et de la demande de travail à l'ère de l'intelligence artificielle et des réseaux sociaux ;
- Les stratégies de digitalisation de l'Administration Publique au niveau régional ;
- La qualité de l'air et le dérèglement climatique : le rôle des Régions
- La construction d'écosystèmes de compétences régionales ;
- De la *smart specialisation* à la différenciation intelligente des stratégies ;
- La construction de hubs régionaux Education-Entreprises
- L'Apprendre à apprendre et au Vivre-ensemble dans des environnements multiculturels ;
- L'évaluation d'impact des programmes de mobilités au niveau régional ;
- Recherche et Innovation responsable : comment mettre en œuvre le concept au niveau régional et local ?
- Histoire locale et patrimoine pour le développement du tourisme rural ;
- Les PME engagée dans l'économie circulaire

3. Cadre institutionnel

La condition initiale pour développer EUNIREG sera l'établissement d'une association réunissant quelques autorités régionales, le FREREF (auteur de cette proposition qui prend le relai des « Universités d'été des Régions Européennes » organisées précédemment) et potentiellement le réseau Earlall. La fédération Wallonie-Bruxelles (région membre du FREREF) peut offrir l'enceinte de l'Académie Royale de Belgique comme siège de la nouvelle entité, au cœur de la capitale européenne. Le Comité européen des Régions et la Commission Européenne seront sollicités pour soutenir cette initiative de différentes façons. Le Comité Economique et Social Européen et le Parlement Européen seront également informés de l'initiative EUNIREG et invités à la soutenir.

4. Proposition d'une stratégie de mise en œuvre et ses critères de succès

Afin de garantir que l'orientation est commandée par les demandes exprimes par les Régions, EUNIREG basera ses activités principales en fonction des requêtes provenant des

régions fondatrices prêtes à soutenir et à prendre part à la phase de développement initiale. Ces régions devraient avoir un rôle dans le management de la structure et impliquer leur personnel dans le pilotage des premières expériences de *peer learning* sur les domaines d'intervention choisis.
Chaque année l'initiative devra être évaluée sur la base de critères préalablement choisis par les régions fondatrices, parmi lesquels la satisfaction des participant·e·s, l'amélioration observable du processus de collaboration et de la qualité du développement des politiques publiques devraient certainement être inclus.
La capacité à attirer l'intérêt de régions « novices » et de partenaires institutionnels de niveau européen sera également un critère pertinent pour déterminer le succès de cette initiative et ses perspectives de développement.

5. Premières étapes de EUNIREG

Il est très important de connecter EUNIREG à la nouvelle période de programmation 2021-2027 et au nouveau leadership des institutions européennes pour rendre l'initiative visible dans les années à venir.

En 2020 les premières expériences pilotes seront lancées en sélectionnant un à trois thèmes, choisis par les régions fondatrices. La première rencontre est prévue pour le 15 et 16 juin 2020 à Bruxelles, suivie d'une session courte en Octobre à l'occasion de la *« Semaine Européenne des Régions et des Villes* », et d'une session d'hiver en janvier/février 2021, au cours de laquelle un événement concluant la première année de l'initiative présentera les résultats de son évaluation. Entre-temps les Régions fondatrices pourraient établir la base juridique de EUNIREG pour fonctionner et chercher le soutien du Comité européen des Régions et des institutions européennes.

EUNIREG devra être promu par ses partenaires dans la perspective d'une activité plus étendue dans les années suivantes, en tenant compte des suggestions de l'évaluation concernant l'amélioration, la diversification de son offre et de son approche opérationnelle et méthodologique.

Pour la période 2021-2022, un maximum de 10 initiatives de *peer learning* pourront être mises en place afin de garantir une montée en puissance progressive et d'assurer ainsi la qualité des expériences d'apprentissages offertes.

Lettre de présentation du FREREF à la métropole de Lyon

Note à l'intention de la Métropole du Grand Lyon et de la Ville de Lyon sur les activités du Forum des Régions Européennes pour la Recherche, l'Education et la Formation (FREREF)

Historiquement basé à Lyon et aujourd'hui à Rillieux la Pape, le FREREF place le lien avec les instances territoriales au cœur de son action. Par son implication au sein de nombreux projets européens, notamment au sein du programme Erasmus +, le FREREF et les membres de son réseau sont les témoins privilégiés des innovations qui émergent d'une multitude d'acteurs territoriaux, institutionnels ou citoyens, qui nourrissent la réflexion des décideurs locaux, régionaux et européens.

Le FREREF travaille avec des universités, des autorités nationales et européennes, des chambres de commerces et partenaires sociaux, ainsi que des réseaux européens d'ONG et de représentant·e·s du monde de l'Education afin de promouvoir le développement de l'Apprendre tout au long de la vie (*Lifelong Learning*) et contribuer à l'harmonisation des politiques territoriales en matière de *Lifelong Learning*, d'insertion dans l'emploi et d'inclusion.

Le FREREF poursuit ces objectifs notamment en participant à des projets européens dans le cadre des programmes Erasmus + ou Horizon 2020, portant sur diverses thématiques comme :

- les **territoires innovants et apprenants** », les « territoires zéro chômeurs » ou les tiers-lieux ;
- les liens école-entreprise et la **mobilité des apprenti·e·s** ;
- les partenariats internationaux basés sur l'échange de pratiques et d'expériences;
- **l'éducation citoyenne et le vivre-ensemble** qui comprend des initiatives pour développer les compétences civiques et l'Education à la Paix, comme la constitution de l'association internationale **Education Inspiring Peace Laboratory** (EIP Lab), dont le FREREF est membre fondateur, basé à l'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo.

Au-delà de la dimension européenne, l'ancrage territorial des projets est une composante essentielle de la force d'innovation du réseau FREREF qui veut s'ouvrir à l'ensemble des territoires qui maillent la géographie européenne. Ainsi, les métropoles et les municipalités ont démontré qu'elles constituent un gisement d'innovation trop longtemps laissé de côté dans l'approche européenne des territoires : l'initiative de tiers-lieu **« La Manu » dans les locaux de l'AFPA** à Venissieux en lien avec de nombreux acteurs de la métropole lyonnaise à laquelle le Freref participe activement en témoigne.

Le FREREF aimerait donc développer les liens avec la métropole du Grand Lyon et la ville de Lyon afin de faciliter la déclinaison territoriale des résultats des projets mais également de continuer à contribuer à l'émergence d' iniatiatives innovantes répondant aux priorités de l'agenda politique au niveau local, national et européen.

Nos projets européens en 2020

« Upper » (Systemic UPscaling of Peace Education pRactices) est un projet Erasmus + qui vise à porter la paix, le **dialogue interculturel et la participation civique** au cœur des politiques éducatives et de la pratique scolaire en renforçant les résultats des bonnes pratiques existantes. Le projet s'achèvera en décembre 2020 et sera poursuivi par le projet « Citized ».

« Citized » est un projet Erasmus + héritier de Upper qui a pour but de soutenir l'évolution des politiques éducatives pour l'acquisition des **compétences sociales et civiques**. Ce projet sera développé au sein du nouveau « **Education Inspiring Peace Laboratory** » fondé par les partenaires du projet Upper, dont le FREREF, l'université Nice Côte d'Azur, le ministère de l'Education de Malte, un réseau d'écoles et la fédération de syndicats étudiants OBESSU, et basé à Sanremo à l'Institut International de Droit Humanitaire.

« Child-Up » (Children Hybrid Integration: Learning Dialogue as a way of Upgrading Policies of Participation) est un projet Horizon 2020 portée par l'université de la région d'Emilie Romagne - Modène, qui développe la **recherche sur les conditions de l'intégration sociale des enfants migrants** par la participation, avec l'objectif final de proposer une approche innovante pour comprendre et améliorer leur condition sociale.

Le projet « ED-EN Hubs » a pour but d'améliorer la qualité de l'éducation grâce à la consolidation et la systématisation des **relations écoles-entreprises** dans une perspective de long-terme. Ce projet prend la suite d'un précédent projet "Cokleeco" centré sur la relations école entreprise, et entend poursuivre l'initiative ou se tournant davantage vers l'enseignement supérieur. Ce projet est porté par l'IUT Lumières Lyon 2 en partenariat avec la City de Londre, l'université de Lisbonne, le rectorat de Lyon, le centre de formation CEIS et la fondation Trouver-Créer.

Le projet "Keymob" vise à promouvoir la reconnaissance des compétences transversales développées lors de mobilité par des élèves en apprentissage ou en alternance. Le projet est dirigé par la Chambre de Commerce de Barcelone, soutenue par l'oranisme de recherche Notus Applied Social Sciences Reasearch, la Généralité de Catalogne, le réseau européen Earlall et des écoles professionnelles en Allemagne et en République Tchèque.

« Comorelp » a pour but d'élaborer une plateforme ouverte et collective pour améliorer et comparer les **politiques régionales en matière d'apprendre tout au long de la vie** (lifelong learning) sous la forme d'un Policy Lab capitalisant sur les résultats de projets et initiatives européennes préexistants. Le projet entend créer l'opportunité pour les autorités régionales de comparer et améliorer leurs politiques publiques grâce à une collaboration systématique avec d'autres régions, des acteurs locaux et des autorités européennes.

Le projet « Places -3t – Des Espaces du 3e type pour Apprendre, Créer et Entreprendre » a pour but de définir et favoriser la mise en place d'**« espace du 3ème type » ou tiers-lieux**, en dehors des systèmes institutionnels – Education, Entreprise, acteurs de l'inclusion et de l'accompagnement, et permettent aux personnes de définir leur chemin d'apprentissage, leur carrière et leurs objectifs, au sein d'un écosysème favorisant la coopération, la cocréation et le co-apprentissage. Le projet est porté par la coopérative belge SMART, en partenariat avec le think-tank "Pour la Solidarité", la Fondation Université-Entreprise des Iles Baléares et l'AFPA AURA, et en partenaire associé la Cité des Métiers.

EIP Lab memorandum of Understanding

For the establishment of the Association "Education Inspiring Peace Laboratory"

1. Preamble. This memorandum of understanding (hereinafter MoU) is effective since December 1st, 2020, and is drafted by the International Institute of Humanitarian Law, (hereinafter IIHL), the Fondation des Régions Européennes pour la Recherche, l'Éducation et la Formation (hereinafter FREREF) and all the other below-mentioned signatory Parties.

2. Purpose. The purpose of this MoU regards the establishment of the Education Inspiring Peace Laboratory (hereinafter EIP Lab). The EIP Lab aims to carry out research and training activities, as well as studies and analysis in the field of peace education, according to the objective specified by Article 3 of its Statutes. The EIP Lab takes the motto "from silos views to a systemic approach" as its mission statement. Many views on what peace education is, many traditions of promoting conflict transformation, citizenship education, intercultural communication, very many good practices and instruments are existing back to back to one another. Therefore, the Lab identity is to be found in its effort to "build bridges" and to establish sustainable collaboration practices, based on the results of applied research and aiming at the upscaling of good practice elements across education systems, schools as well as informal learning environments.The contracting Parties undertake to contribute to the establishment of the EIP Lab and/or to its development and functioning, in compliance with its Statutes, previously agreed upon, and according to its "Service and Sustainability Plan" (respectively Annex I and Annex II to the present MoU).

3. Future commitments. The EIP Lab Association will be established by a formal deed, according to Italian law, to be signed by the legal representatives of the signatory Parties to this MoU. As soon as the situation related to the COVID-19 pandemic will allow travelling among countries, a date will be set to proceed with the stipulation of the constitutive act.

EIP Lab statutes

Article 1 (Status of the Laboratory)
The Education Inspiring Peace Laboratory (hereinafter the "EIP Lab" or "Laboratory") is hereby constituted under Italian law as "a non-profit association having social values as its objectives".
The purposes of the Laboratory are defined in Article 3.
The Laboratory pursues its objectives and carries out its activities in full independence from any government or organisation.

Article 2 (Headquarters)
The EIP Lab has its Headquarters in Sanremo, Italy. The official seat can be changed upon unanimous decision of the Assembly of Members of the Laboratory.

Article 3 (Purposes)
The EIP Lab aims to carry out research and training activities, as well as studies and analysis, in the field of peace education with the objective of:
− providing support for the design of education and cultural policies at various institutional levels, both national and international;
− providing innovative methodological and teaching instruments, as well as guidance for schools and cultural institutions;
− disseminating the values, the principles and the results of its work among the major stakeholders at the national and international levels.

The activities of the EIP Lab focus on the promotion of the interconnection between research, innovative practices and public policies in the field of peace education, and other related fields such as intercultural dialogue and social inclusion, citizenship education and positive conflict transformation.

The Lab identity must be identified in its effort to "build bridges" and to establish collaboration practices among entities that differ in cultural background, operational field and/or institutional purposes. All activities of the EIP Lab can be carried out in partnership with other public and/or private organizations at local, regional, national and international level.

Article 4 (Membership)
Public institutions, private organizations, as well as qualified individuals, which contribute significantly to the field of activity of the EIP Lab may become Members of the Laboratory.
Article 5 (Statutory Bodies)
The statutory bodies of the EIP Lab are as follows:
− The Assembly of Members;
− The Executive Board;
− The President;
− The Vice-president;
− The Director;
− The Treasurer.

Article 6 (The Assembly of Members)
The Assembly of Members establishes the general policy of the EIP Lab. It elects the President, the Vice-President, the Director and the Treasurer.
The Assembly of Members is composed of all members of the Laboratory. It is composed of two Colleges:
− Institutional members, each of them has one vote;
− Individual members consulted on the decisions taken by the Assembly but not eligible to vote. During the voting sessions, these members are represented by one representative, who can express one vote on behalf of the individual members of the Laboratory. The representative is elected by the individual members at the beginning of every third Assembly of Members (the meeting in which the representative is elected is considered the first one).Therefore, every representative of the individual members hold office for two years.

The institutional members form the "Institutional college" while the individual members form the "Individual college".
The Assembly of Members meets in ordinary session each year to approve the annual budget and final accounts.

It may meet in an extraordinary session at the request of the President. If deemed necessary, useful, and if justified by the large number of members, the Assembly of Members may constitute an Executive Council. When formed, this body should be composed of 10 representatives maximum, selected by the Assembly of Members. Regardless of its structure, the representative of the individual members in office at the time in which the body is formed shall take part in the Executive Council.
While active, the Executive Council shall be considered an operational support body to the Executive Board, whose primary aim is to assist it in performing its steering role outlined in the current Statutes. The Executive Council ends its mandate at the end of every fourth Assembly of Members held during its operational life cycle.

The Assembly of Members takes its decisions by simple majority of the votes cast.
Upon clear and justified request undersigned by the majority of the voting members of the Assembly of Members and delivered to the Executive Board, the Assembly may meet in an extraordinary session, or otherwise require to dedicate a part of the following ordinary meeting, to cast a vote on the deposal of the President, the Vice-President, the Director and/or the Treasurer. In this event, the decision is adopted by a two-third majority of the votes cast.

Article 7 (The Executive Board)
The Executive Board includes the President, the Vice-President, the Director and the Treasurer. The Executive Board:
− establishes the programme of activities of the Lab according to the general policy established by the Assembly of the Members and oversees its implementation;
− ensures the execution of the decisions made by the Assembly of the Members and oversees the management of expenditures;
− establishes, validates and amends the Internal Rules of Procedure of the Laboratory. These rules regulate the administrative and operational aspects of the Laboratory, if not otherwise regulated by the present Statutes. Amendments to the Internal Rules of Procedure shall be discussed and voted by the Executive Board. In case of parity, the vote of the President may prevail. In that event, the President needs to give reason for such decision in writing;
− decides on the admission of new members and determines membership fees for institutional members and individual members. For the latter the membership fee is determined at a lower amount;
− takes note of the resignation of members and may exclude those members who do not conform to the present Statutes or do not pay their membership fees for two consecutive years;
− may establish Commissions or Boards of Advisors in the various fields of activity of the Laboratory.
The Executive Board is convened at the request of the President and may decide to invite Members of the Laboratory to take part to its meetings.

Article 8 (The President)
The President is elected by the Assembly of Members every four years and may be re-elected.
The President has the primary responsibility to ensure that the EIP Lab pursues its purposes and objectives in conformity with the Statutes and the general policy established by the Assembly of Members. His/her task is to offer guidance, to attract wide international interest in and to raise external support for the Laboratory. The office of the President does not provide for remuneration.
The President is the legal representative of the EIP Lab and has the authority and obligation to follow closely all its operations. He/she convenes and chairs the Assembly of Members and the Executive Board. The President is assisted by the Vice-President. In case of the temporary incapacity of the President to fulfil his/her mandate, the Vice-President will act as interim President.

Article 9 (Vice-President)
The Vice-President is elected by the Assembly of the Members every four years. The Vice-President assists the President in carrying out his/her task and represents the President when required.

Article 10 (The Director)
The Director of the Laboratory is appointed by the Assembly of the Members for a period of four years. He/she may be re-appointed for further terms of four years without limit.
The Director ensures the implementation of the decisions of the Assembly of the Members, the Executive Board and the President. He/she prepares the draft annual budget and the final accounts, for submission and approval by the Executive board and the Assembly of the Members.

He/she presents an annual report on the activities of the Lab to the Assembly of the Members meeting in ordinary session.
The Director is the legal representative of the EIP Lab at its headquarters in the absence of the President.
The Assembly of the Members shall determine the remuneration and the financial conditions of the Director. The Director will not participate in any decision concerning his/her remuneration and financial conditions.

Article 11 (The Treasurer)
The Treasurer is appointed by the Assembly of the Members for a period of four years. He/she may be re-appointed for further terms of four years without limit.
The Treasurer is responsible for checking:
− the proper financial management of the EIP Lab;
− the draft annual budget and the final annual accounts which, on approval of the Executive Board are submitted to the Assembly of the Members.
The Assembly of the Members shall determine the conditions of service of the Treasurer, including remuneration. The Treasurer will not participate in any decision concerning his/her conditions of service.

Article 12 (Administrative Management of Finances)
The financial resources of the Laboratory include membership fees, contributions from governments, public institutions or intergovernmental organisations, and subsidies, bequests or donations.
Such resources may only be spent on statutory activities or on activities directly connected to these statutes. Income of any kind, as well as funds, reserves or capital cannot be transferred, even indirectly, to members of the Laboratory.
Both the Laboratory's name and its status of non-profit association should be indicated in every official communication.

Article 13 (Amendments to the Statutes)
The present Statutes may be amended upon the proposal of one of the members of the Executive Board. The proposal shall be voted by the Executive Board and presented to the Assembly of Members which can adopt the amendment unanimously. In case of disagreement, the Assembly of Members may be requested by the Executive Board to cast a vote on the adoption of the amendment. In that event, the Assembly of Members may decide for the adoption or rejection of the amendment with a two-thirds majority of the present members.

Article 14 (Dissolution)
The Laboratory may be dissolved by the Assembly of Members specially convened for this purpose. The decision to dissolve the EIP Lab requires a favourable vote of at least three-quarters of its members. The Assembly of Members will also decide on the disposal of the Laboratory's assets, by the same three-quarters majority.
In the event of dissolution of the Laboratory for any reason, its assets will be transferred to other non-profit organisations which pursue similar objectives, or, in any case, aims of public interest.

Article 15 (Applicable Law)
The EIP Lab is governed, in matters not covered by the present Statutes, by the provisions of Italian law concerning non-profit associations.